

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 26 septembre 2022**

**Délibération n° 2022-1304**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Charbonnières-les-Bains

Objet : Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, de 12 lots de copropriété situés 5 avenue de la Victoire et appartenant à la société en nom collectif (SNC) Les Jarrauds

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**Rapporteur** : Monsieur Benjamin Badouard

**Président** : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chih, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Ebery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimefeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

**Conseil du 26 septembre 2022****Délibération n° 2022-1304**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Charbonnières-les-Bains

Objet : Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, de 12 lots de copropriété situés 5 avenue de la Victoire et appartenant à la société en nom collectif (SNC) Les Jarrauds

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Dans le cadre de la politique tendant à favoriser la production de logements sociaux, la Métropole de Lyon envisage l'acquisition de 12 lots dans un immeuble en copropriété situé 5 avenue de la Victoire à Charbonnières-les-Bains et appartenant à la SNC Les Jarrauds.

**II - Désignation des biens acquis**

Il s'agit des lots de copropriété suivants :

- lot n° 5, correspondant à un appartement T3 au 2<sup>ème</sup> étage, avec les 101/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 6, correspondant à un appartement T4 au 2<sup>ème</sup> étage, avec les 123/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 7, correspondant à un appartement T3 au 3<sup>ème</sup> étage, avec les 113/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 8, correspondant à un appartement T4 au 3<sup>ème</sup> étage, avec les 137/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 10, correspondant à un garage en sous-sol, avec les 8/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 11, correspondant à un garage en sous-sol, avec les 8/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 12, correspondant à un garage en sous-sol, avec les 8/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 14, correspondant à un garage en sous-sol, avec les 8/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 18, correspondant à une cave en sous-sol, avec les 1/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 20, correspondant à une cave en sous-sol, avec les 1/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,
- lot n° 21, correspondant à une cave en sous-sol, avec les 1/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,

- lot n° 23, correspondant à une cave en sous-sol, avec les 1/1000 des parties communes générales attachées à ce lot,

le tout sur terrain propre cadastré AI 294 d'une superficie de 450 m<sup>2</sup> situé 5 avenue de la Victoire à Charbonnières-les-Bains.

### III - Projet

Aux termes du compromis, la Métropole achètera lesdits lots, cédés partiellement occupés, pour un montant global de 1 390 000 €.

Ces lots seront ensuite mis à disposition par bail emphytéotique d'une durée de 60 ans à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat qui envisage la réalisation de 4 logements locatifs sociaux financés en prêt locatif à usage social (PLUS) pour une surface utile d'environ 316 m<sup>2</sup>.

Cette opération permettra de poursuivre le développement de l'offre de logements sociaux sur la Ville de Charbonnières-les-Bains qui en compte 11,83 % ;

Vu les termes des avis de la direction de l'immobilier de l'État (DIE) des 22 novembre 2021 et 22 décembre 2021 joints au dossier ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'acquisition, par la Métropole, à titre onéreux, pour un montant de 1 390 000 € des 12 lots de copropriété situés 5 avenue de la Victoire à Charbonnières-les-Bains sur la parcelle cadastrée AI 294 et appartenant à la SNC Les Jarrauds, dans le cadre d'un projet de logements sociaux.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P14 - Soutien au logement social (y compris foncier) individualisée le 24 janvier 2022, pour un montant de 80 000 000 € en dépenses sur l'opération n° OP14O7868.

**4° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 21 pour un montant de 1 390 000 € correspondant au prix de l'acquisition et de 16 890 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 28 septembre 2022**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-284232-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
---